L'édito du Maire

Juillet-Août-Sept. 2017 - N° 11

Chères Aspiranaises, chers Aspiranais,

La période estivale a commencé. Après un mois de juin caniculaire et quelques orages, le début juillet retrouve des températures plus respirables.

Cette année a été chargée électoralement : une élection présidentielle et une élection législative. Maintenant, la France a son nouveau président et tous ses députés qui sont EN MARCHE.

Après un carnaval réussi et applaudi de tous, un concours régional de pétanque interrompu malheureusement par la pluie et une exposition de voitures anciennes, c'est la fête de la musique qui a lancé les festivités de l'été : De nombreux groupes se sont succédé sur la place du Peyrou, pour tout goût musical et pour tout âge.

Merci aux bénévoles et au café de la Poste pour la réussite de cette belle soirée.

Ensuite, le 23 juin ce fut au tour des enfants de l'école de fêter la fin de l'année scolaire avec un magnifique spectacle.

La date du 27 juin avait été retenue par les élus et moi-même pour fêter l'anniversaire des 10 ans de l'école Jean de la Fontaine et inaugurer les plaques portant le nom de chaque classe.

A cette occasion la chorale des enfants a fait une belle prestation et j'ai présenté le bilan de tous les travaux effectués à l'école depuis 2014.

Au nom du Conseil Municipal tout entier, j'ai voulu également honorer la mémoire de Madame Paulette Hauchard, femme exemplaire, femme de cœur donnant son temps aux services des autres, femme de combat qui a lutté toute sa vie pour une justice sociale.

Une plaque a été scellée sur le mur de la salle polyvalente qui, aujourd'hui, porte le nom de « Espace Paulette Hauchard ».

Regrettable coïncidence de dates, c'est aussi ce 27 juin qu'a eu lieu la « Nuit des Eglises ». Visite commentée de l'église, exposition, diaporama, jeux d'orgues etc… suivis d'un repas partagé.

Merci à Noël Peyras et à toute l'équipe paroissiale pour avoir mis à l'honneur le patrimoine magnifique de notre église Saint Julien.

Pour la suite, notre traditionnel repas du 13 juillet est en préparation, un repas républicain intergénérationnel où j'espère bien vous compter parmi nous pour partager ce moment d'amitié.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne période estivale, reposez-vous bien, prenez des forces et venez profiter de toutes les manifestations organisées par les associations du village.

Votre Maire

Olivier Bernardi

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/04/2017

1 - Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 20 mars 2017

2 – Demande des Archives Départementales de l'Hérault pour dépôt des archives communales de plus de 100 ans

Monsieur le Maire rappelle qu'en août 2015, une visite d'inspection a été effectuée et que les préconisations du rapport ont été respectées.

En concertation avec le Groupe Mémoire qui a besoin, pour mener à bien son travail de recherche, des documents communaux de plus de 100 ans, nous demandons auprès de la Préfecture la conservation de ces archives en mairie et ne prenons pas la délibération en faveur du dépôt aux Archives Départementales. De plus, une ligne budgétaire sera votée ultérieurement à hauteur de 4000 €, afin de pouvoir se rapprocher de la Mission Archives 34 qui est compétente pour le diagnostic du traitement de fonds d'archives. Adopté à l'unanimité

3 – Délibération pour acquisition de la parcelle cadastrée AD 264.

Monsieur le Maire a été contacté par M.VENET, mandaté par le diocèse, pour la vente de l'ancienne école St Joseph. Les membres de l'A.E.P.I (Association d'Education Populaire pour le développement Immobilier) proposent l'achat par la commune de cette parcelle au prix de 150 000 €. Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer en faveur de cette acquisition, et précise que cet ensemble constitue un patrimoine communal important qui doit être conservé. Adopté à l'unanimité

4 – Consultation pour travaux sur le réseau assainissement de la Garelle

Une étude a été réalisée par BeMEA sur le réseau assainissement de la Garelle. Il en ressort des points noirs importants à traiter pour résoudre les problèmes récurrents qui durent depuis plusieurs années : le réseau existant de collecte des Eaux Usées doit être réhabilité sur toute sa longueur, en amont et en aval. Le coût estimatif de ces travaux et des honoraires du Bureau d'Etude est de 135 665 € HT soit 162 798 € TTC.

Un avis d'appel public à la concurrence va être lancé. Adopté à l'unanimité

5 – Remplacement d'un suppléant à la commission Appel d'offre

M. Didier BERLATIER avait été élu membre suppléant de la commission d'Appel d'offre. Suite à sa démission le poste est vacant, il convient donc de nommer un nouveau membre suppléant. Après un tour de table, M. Grégory CARCENAC propose de rejoindre cette commission. Adopté à l'unanimité

Messieurs David FOUHETY et Régis PICHON rejoignent la commission des écoles. La bienvenue est souhaitée à M. Fabien AYOT nouveau Conseiller Municipal, qui se propose d'intégrer la commission Associations/Culture/Sport/Festivités/Sécurité.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/06/2017

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 26 avril 2017

Il convient de noter qu'il a été omis en point n° 7 de ce compte rendu que Monsieur Jacques PEYRAS, a intégré la commission des écoles. Adopté à l'unanimité

2 – Motion de soutien pour maintien du Contrat Local de Santé

Signé en 2013 par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé (ARS), puis prorogé par un avenant en 2015, le Contrat Local de Santé vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine. Il prévoit jusqu'en 2017 un plan d'actions selon les priorités suivantes :

- La Permanence des Soins et l'Aide Médicale Urgente,
- La santé mentale des jeunes,
- Le panier de services en santé publique (addictions, nutrition, accès aux droits et aux soins, santé en lien avec l'environnement, lutte contre le cancer…),
- La santé en lien avec la culture,
- Le parcours des personnes âgées

Face au contexte actuel, le service d'urgence à l'hôpital de Clermont l'Hérault est mis en péril et de ce fait, le Conseil Communautaire a validé une motion visant à maintenir le Contrat Local de Santé sur le territoire et demande au Conseil Municipal s'il veut s'engager à soutenir cette décision.

Adopté à l'unanimité

3 – Convention avec la SAUR pour « Entretien et surveillance des installations d'Eau Potable

Cette convention regroupe :

- Vérification de la surveillance de la station de pompage de l'eau potable
- Nettoyage des réservoirs une fois par an
- Service d'astreinte (prestation de service)
- Contrôle du chlore (bonne gestion)

Les tarifs annuels proposés pour :

- Entretien et la surveillance des installations (station de pompage, forage et réservoir) : 2 730 euros HT
- Nettoyage des réservoirs: 510 euros HT

Bien qu'à partir de janvier 2018, la compétence de l'eau passe à la Communauté de Communes, la commune d'ASPIRAN souhaite transmettre des infrastructures en bon état.

Cette convention avec des tarifs plus avantageux prend effet à partir du 1er mai 2017 pour une durée d'un an et peut être dénoncée 3 mois avant la date de fin. Adopté à l'unanimité

4 – Subvention aux associations

Claude BOUSQUET rappelle que les subventions sont accordées selon les critères suivants validés en Conseil Municipal en 2015 :

- Action ou manifestation à destination des enfants et des jeunes
- Actions créant du lien intergénérationnel

- Implication des bénévoles sur les actions organisées en partenariat

- Nombre de manifestations organisées (hors manifestation du point 3)

Karine BIE présente au Conseil Municipal la proposition d'attribution des subventions élaborée par la Commission « Associations, festivités »

Votées à l'unanimité

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ACCORDEE
Chasse Grand gibier	850 €
St Hubert chasse	400 €
Amicale Laïque	1 000 €
Billard	300 €
Tennis	1 000 €
FC ASPIRAN	4 000 €
Pétanque	3 000 €
La petite compagnie	650 €
Foyer Rural	1 200 €
Hameçon indépendant	250 €

La subvention de la *coopérative scolaire* et celle de l'*APE* sont respectivement accordées à hauteur de 15 euros par enfant soit : 2 250 euros à chacune.

Sur un total de 20 000 euros inscrit au budget, il restera 2 850 euros à attribuer pour des demandes supplémentaires ou pour la création de nouvelles associations.

La proposition est adoptée à l'unanimité des votants. Néanmoins, le Conseil Municipal souhaite se rapprocher du responsable du billard pour une meilleure information à la population.

Il est important de noter que Mesdames Christine DELORD, Muriel BORT et Messieurs Claude BOUSQUET et Grégory CARCENAC n'ont pas pris part au vote car ils sont membres actifs d'associations concernées par la demande de subvention. Approuvé, 14 voix pour et 4 abstentions

5 - Proposition d'adhésion au groupement de commandes d'équipements de protection individuelle, initié par le CDG 34.

Actuellement, la commune a pour prestataire la société ATS, petite entreprise basée sur PEZENAS, qui vient directement en Mairie afin que les services techniques essayent les divers équipements et cela facilite le choix et assure un meilleur confort pour les agents. La proposition du CDG 34, est plus adaptée aux communes ayant un nombre conséquent d'agents. Voté à l'unanimité contre l'adhésion.

6 – Questions diverses : Après avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre la procédure, suite à l'ordonnance rendue en date du 17 mai 2017, par le juge des référés du Tribunal d'Instance de Montpellier

COMMISSION DES TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE ET PATRIMOINE REALISES EN 2017

1 – Création d'un caniveau pluvial rue de la coopérative.

L'ouvrage réalisé en février 2017 est un caniveau cadre traversant la chaussée et canalisant les eaux pluviales avant l'accès au parking St Georges. Cet ouvrage de petite section, calibré en fonction des contraintes du fil d'eau de sortir et par la présence du réseau électrique à faible profondeur à quand même prouvé sa grande efficacité lors des fortes précipitations du samedi 3 juin (40mm en1h).

2 – réfection du mur du cimetière

Le tronçon de mur effondré devant l'entrée du cimetière vieux a été reconstruit en février 2017. Nous avons fait le choix de la technique d'enrochement, très efficace et bien intégrée dans le milieu naturel. Un petit élément de sécurité (quilles ou garde corps) sera installé prochainement.

3 – Mise en sécurité de la rue Saint Georges.

Le fossé qui longe l'EHPAD au chemin St Georges vient d'être aménagé et sécurisé. Dans un premier temps nous avons construit un muret de soutènement pour calibrer le ruisseau et la chaussée, très étroite à cet endroit mais très fréquentée par les usagers de la maison de retraite et de la crèche. Le profil du mur est dû à la présence du réseau GAZ et des distances réglementaires à respecter d'où la forme de sifflet aux extrémités qui font également office de régulation de la vitesse pour les automobilistes.

Un cheminement piéton sera également réalisé coté EHPAD en juin 2017.

4 – Mise en sécurité d'un immeuble menaçant ruine

Les travaux de démolition et de sécurisation de l'immeuble sinistré à la place de l'église s'achèvent. Nous remercions le voisinage pour sa compréhension lors des désagréments causés pendant la durée de ces travaux.

Afin de protéger les immeubles voisins et dans le cadre de l'aménagement du cœur du village, la rue de l'Eglise reliant la place du Peyrou et la place de l'église sera réservée aux piétons dès la fin du chantier

5 – Equipement sportif

Afin de maintenir et développer les activités de nos clubs sportifs, nous projetons de construire un local en fond du parking du lotissement des ORTS, cette construction permettra également de réaménager l'accès pompiers, de créer un accès PMR pour les personnes en situation de handicap et d'organiser le stationnement sur la vie publique.

Ces nouveaux aménagements sont destinés à améliorer la qualité de l'environnement du secteur de la Croix du Coq. Le permis de construire sera déposé début juillet 2017. Les premiers accords de subvention sont obtenus (ETAT et Département).

6 - Assainissement

La commune a conclu un marché de travaux avec la société TPSM et le bureau d'étude BEMEA pour réaliser une première tranche de réhabilitation du réseau d'assainissement pour le secteur de la Garelle , zone 1 : les ORTS/ gué rue de l'enfer – zone 2 : gué/ petit pont d'accès aux Pins. Les travaux seront exécutés en juillet/août 2017.

7 - Voirie

Nous avons réalisé avec la société FERRINI un tronçon de100 ml de chaussée au chemin St Georges dans la courbe avant le domaine SYMPOSIA. Le tronçon a été reprofilé et recalibré pour permettre l'évacuation des eaux pluviales vers les exutoires amont et aval, car cette zone trop plate est détériorée par le manque de pente et les eaux stagnantes. Compte tenu de ces contraintes, le choix des matériaux s'est porté sur du béton.

Nous étudions également pour la suite, la réfection des chemins d'Aigues vives, Salotte et Selces .

8- Entrées du village.

Les études sont en cours pour aménager 2 entrées du village ; une première esquisse, mise en place avec l'architecte G. SOULAIRAC pour l'entrée par le cimetière, sera traitée en partenariat avec le département. L'entrée par PAULHAN est confiée au département. Ces projets sont soumis aux crédits de plusieurs collectivités ce qui ne nous permet pas, à ce jour, de nous prononcer sur des échéances de réalisations.

Avis de la mairie

Enquête « Budget de la famille »

Cette enquête, réalisée entre 19 septembre 2016 et le 16 septembre 2017 a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation comme l'alimentation, l'habillement, les transports, les loisirs dans le budget des ménages. Ainsi elle permet de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

Campagne d'information de l'UNICEF

L'UNICEF mène des actions d'éducation, d'information et de plaidoyer dans les domaines liés à l'enfance.

L'UNICEF France, association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, va entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à Aspiran ***du 10 juillet 2017 au 05 août 2017 à raison de 3 jours maximum sur cette période***.

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Unicef, ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus légalement à cet effet, entre 10h00 et 21h00 afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèque, et ne sont pas des quêtes. Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics (en particulier dans la rue), et aucun prospectus ne sera déposé.

COMMISSION ECOLE

- Le 27 juin, on a fêté les 10 ans de la construction de l'école Jean de la Fontaine.

Pour ajouter de la solennité à cet évènement, Monsieur le maire et le conseil municipal ont souhaité inaugurer, en présence des membres de la famille, des parents d'élèves et du personnel communal, l'« Espace Paulette HAUCHARD » en mémoire de celle qui a œuvré pour les enfants pendant plus de 20 ans au sein de l'Amicale Laïque et qui fut également adjointe au Maire d'Aspiran de 2001 à 2005.

- 10 ans, c'est aussi le temps qu'il a fallu à la chaudière, par manque de soins et de maintenance, pour rendre l'âme… !!

Dès l'hiver 2015 nous avons dû entreprendre de ***nombreux travaux d'entretien.*** Maintenant c'est un important chantier de réfection qu'il faut mettre en route afin de remplacer une grande partie de la tuyauterie. Cela se fera pendant les vacances d'été afin que le chauffage soit opérationnel et efficace pour cet hiver. Le coût de l'opération est estimé entre 15 et 20.000 €.

- Pour ***se mettre en conformité*** avec le PPMS (Plan Pour la Mise en Sécurité) une nouvelle sirène d'alerte sera installée afin de faire face aux différents cas de figure (incendie/alerte intrusion/alerte toxicité).

3 exercices de mise en situation ont eu lieu durant l'année scolaire afin de pallier les manquements ou procéder aux réaménagements nécessaires.

- ***Pour la partie informatique*** l'association BOOSTERKIDS a permis à l'école d'obtenir 15 ordinateurs afin de pouvoir changer tous les postes vieillissants et donner aux enfants la possibilité d'apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Nous allons, dès cet été, renouveler les 10 ordinateurs portables de la classe numérique, aujourd'hui obsolètes et non fonctionnels. La rentrée se fera avec une classe mobile, neuve et fonctionnelle. En outre, elle répondra également aux exigences de l'Inspection d'Académie.

- La disposition ***des caméras de vidéosurveillance,*** dossier géré par David Fouhety, a été réorganisée et le matériel amélioré afin de protéger au mieux l'école.

COMMISSION FESTIVITÉ / ASSOCIATIONS

En cette fin d'année scolaire nous remercions vivement toutes les associations qui ont répondu présentes tout au long de ces derniers mois et permis ainsi à notre village de partager des moments conviviaux!

Planning des festivités :

- ***13 juillet*** : Repas du village animé par « carpe diem's »
- ***19 août :*** Festival « rock-k-fest » avec le groupe « Raoul Petite ».

Animations toute la journée (artistes, sculpteurs, artisans locaux), Food truck et buvette sur place.

- ***Les 22, 23 et 24 août de 9h à 12h*** : stage de théâtre pour les ADOS organisé en partenariat Daniel Montagut.

Tarif 25 € les 3 jours. Inscription à la mairie au 04.67.96.50.11

- ***16 septembre*** : Journée du patrimoine sur le thème « patrimoine et jeunesse »:

- *Activités pour les ados, visite du clocher*

- *Expo sur « les métiers anciens»* : cordonnier, rémouleur, fromager, rempailleur de chaises, maréchal ferrant, bourrelier, charpentier, maçon, menuisier, ébéniste etc...

Pour que cette exposition soit la plus complète et diverse possible il est demandé à chacun de prendre un peu de temps pour aller fouiller sa cave ou son grenier afin de retrouver quelques-uns de ces vieux outils tombés dans l'oubli mais qui ont accompagné le quotidien de nos anciens.

Si vous en trouvez venez le signaler au secrétariat de la Mairie. Merci d'avance.

Fouilles archéologiques

L'équipe de la fouille archéologique de l'atelier de potiers gallo-romain de l'Estagnola organise

le ***vendredi 21 juillet une journée Portes Ouvertes avec 3 visites*** :
départs à 9H, à 11H et à 17H30 précises.

La fouille se trouve 200 m après le Domaine des Garrigues, sur la gauche lorsque l'on arrive du Hameau de la Gare. Il faut longer le champ en friche ; la fouille est sur la berge de l'Hérault, en contrebas de la zone fouillée entre 2014 et 2016.

Le chantier est ouvert aux bénévoles de plus de 15 ans et en particulier aux Aspiranais.

Pour tout renseignement : stephane.maune@cnrs.fr

ENVIRONNEMENT

Partageons et respectons l'espace public !

Les espaces publics sont fréquentés par tous : petits et grands. Les règles d'hygiène sont indispensables et doivent être respectées.

Les déjections canines sont une des plaies que nous rencontrons au quotidien pour garder notre village propre et l'occasion ne manque pas dans les rues d'Aspiran de mettre les pieds dans le problème.

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. »

Nous avons installé, en test, quelques poubelles spécifiques, distributeurs de sacs, dans le centre de village pour aider à la citoyenneté des maîtres.

Ce n'est pas une solution miracle mais c'est un début pour que toutes et tous prenions conscience que vivre ensemble c'est aussi faire l'effort de se baisser et de ramasser.

Trottoirs, rues, parcs, jardins ...doivent rester propres pour le plaisir de chacun.

Chaque jour, Robert et Anthony contribuent à nous laisser un village propre, aidons-les…..

AFFAIRES SOCIALES

Mutuelle village

Suite à la campagne d'information lancée auprès de la population, pour mesurer l'intérêt des Aspiranais pour une telle démarche, 59 réponses ont été déposées en Mairie, ce qui correspond à 113 personnes potentiellement intéressées. Les inscriptions ne sont pas closes: Si vous êtes intéressé vous êtes invité à le signaler au secrétariat de la Mairie.

Considérant que le nombre d'intéressés justifie la continuation de l'action, le CCAS va envoyer les lettres de consultation auprès de divers organismes sachant que le cadre juridique mutualiste reste privilégié. Des informations provenant de 2 mutuelles sont déjà en mairie : « ma commune ma santé » et « MGA ».

Les membres du CCAS souhaitent pouvoir faire une proposition à la population d'ici fin 2017 pour une mise en place en 2018

.

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

BIBLIOTHÈQUE

Place du Peyrou
34800 ASPIRAN
Tél : 04.67.96.53.87
E.mail : bibliotheque-aspiran@orange.fr

ADULTES	
LUNDI	9H30 à 11H45
MERCREDI	10H à 12H
	17H à 18H
VENDREDI	9H30 à 11H45
ENFANTS	
MERCREDI	14H à 17H

VACANCES SCOLAIRES	
ADULTES	
Horaires habituels	
ENFANTS	
MARDI	14H à 17H
MERCREDI	14H à 17H

ATELIERS GRATUITS pour les ENFANTS de 4 à 12 ans

- Les mardis 18 et 25 juillet ; 1er et 8 Août - JEUX DE SOCIETE
- Les mercredis 19 et 26 juillet ; 2 et 9 Août - CONTES
- Les jeudis 20 et 27 juillet ; 3 et 10 Août - DECOUPAGES et COLLAGES

Vos enfants seront reçus de 14h à 16h par Patricia pour des activités récréatives.
Merci de vous inscrire par mail ou téléphone.

La bibliothèque sera fermée du 14 au 18 août 2017 inclus

Le théâtre est l'art de transmettre des émotions…

…pour le réussir, nous devons utiliser les expressions corporelle, vocale et gestuelle.

Pour un comédien ou une comédienne, son âme, son cœur, son corps, sont ses outils de travail.

…savoir que vous savez…

… car dans la vie quotidienne, nous sommes tous acteurs à des degrés divers. Nous changeons constamment de rôle : au travail, en famille, entre amis, etc.

Le comédien sait qu'il n'est pas le personnage, il s'investit dans son rôle avec sa personnalité et son vécu.

… jouer comme les enfants …

… ça veut dire, y croire, aussi simplement que cela : jouer vraiment au roi, jouer vraiment à la reine. Un des secrets du jeu, du théâtre, c'est le plaisir, la joie d'être là, la joie de se transformer, de s'habiller, de se déguiser, d'être aimé.

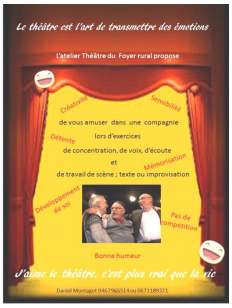

Pas seul(e), dans une troupe, sans elle rien de possible. C'est elle qui rend possible la réalisation de l'irréalisable.

« Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve, mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une réalité »

Réunion les mercredis soir de 19h à 21h, Chapelle des Pénitents, Aspiran

Renseignements : Daniel 06.71.18.93.71

GROUPE MÉMOIRE

Les vacances approchent. C'est le moment pour le groupe Mémoire de vous présenter le résultat de ses recherches de l'année.

« Deux serviteurs de l'Empire :

Jean François Curée – Jean Pierre Issert »

(Apparentés à la famille de François Bonnéry)

Si le premier a joué un rôle politique important auprès de Napoléon Ier, le second, né et mort à Aspiran, participa aux guerres napoléoniennes jusqu'en 1815. Jean Pierre Issert termina sa carrière avec le grade de capitaine, puis participa à la vie du village en tant que conseiller municipal.

L'exposition annuelle vous permettra de découvrir plus amplement la vie de ces personnages dans le contexte historique.

Elle se tiendra du vendredi 21 juillet au samedi 5 août à la Chapelle des Pénitents aux heures suivantes :

samedi, dimanche, mardi et jeudi de 10h à 12h et de 17h à 19h. Entrée libre.

L'inauguration aura lieu le vendredi 21 juillet à 18h00.

Comme chaque année, une brochure, en vente lors de l'exposition, complètera celle-ci.

SI ASPIRAN M'ÉTAIT CONTÉ: **Les Quartiers d'Aspiran.** (article de Pierre Durand)

Dans le dernier numéro, j'avais évoqué l'agrandissement du village. Dans cet article, j'aborderai deux quartiers d'Aspiran : ***le Chemin Neuf et les Aires.***

A l'époque, ***le Chemin Neuf*** était droit, le virage n'existait pas. C'est suite à un différend entre deux anciens maires de la commune que le Chemin Neuf a été dévié.

En effet, M. Bonnery, maire d'Aspiran, avait refusé un droit à M. Arnal du Curel. Quand ce dernier lui succéda, il prit sa revanche et lui fit reculer son mur (Jardin public actuel). Cette décision a permis de donner l'autorisation à la famille Combes-Bonnafy d'avancer jusqu'à la nouvelle route pour agrandir leur cour et les nouveaux habitants, installés après les lavoirs et l'ancienne école, ont pu aligner leurs constructions sur la nouvelle route.

Pendant le mandat de M. Arnal Du Curel (1959-1965), petit fils de l'ancien maire, François Bonnery (dernier héritier de la famille) décida de vendre son terrain. L'idée de le céder à la mairie était toutefois exclue au vu des querelles passées… Mais comme la mairie était très intéressée, pour faire un jardin public, elle a fait acheter le terrain à un particulier qui l'a revendu à la mairie, laissant un goût amer à François Bonnery. (Louis Peyras, ancien conseiller municipal à cette époque, peut confirmer.)

Comme on le voit sur les anciennes photos, une allée de platanes bordait la route de chaque coté jusqu'au lotissement Mazerand. Les devants de portes entre les platanes et les maisons appartenaient aux propriétaires, certains d'ailleurs avaient cimenté le passage devant leur porte d'entrée, avant que ces derniers ne deviennent des trottoirs et tombent dans le communal.

Le trottoir du côté de l'école a été cimenté vers 1953 par l'Equipement. Deux maçons de Clermont l'Hérault venaient tous les matins avec le car et repartaient le soir de la même manière. Je m'en souviens très bien car le soir ils rentraient le matériel dans la forge et à midi mon père la laissait ouverte pour qu'ils mangent au chaud. Par contre, le trottoir opposé a été cimenté au début des années 1960 par une entreprise locale.

Quand le pont sur le Valat de la Malaoutié a été construit par l'entreprise Sicard de Paulhan, les charrettes ont été déviées par l'Ancien Chemin des Moulins (chemin parallèle au Chemin Neuf et qui sort sur la route de la gare entre la maison Cambre et la colline de la Vierge). La colline de la Vierge arrivait au raz de la route de la gare et de l'Ancien Chemin des Moulins.

C'est à cet endroit que vivait la famille Cambre-Maffre. A cette époque, cette famille représentait la plus grosse exploitation agricole d'Aspiran. Avant les années 1900, elle récoltait près de 5000hl de vin et possédait 25 hectares de vignes d'un seul tenant dans le meilleur tènement d'Aspiran, à Ruchac (route d'Adissan).

Afin de donner une plus-value à leurs biens immobiliers, ils décidèrent de construire un pont sur la Garelle, ce qui permit d'agrandir la maison de maître (Maison à l'angle du Chemin Neuf et de la route de la gare). Ils ont fait creuser la colline de la Vierge pour permettre la construction de la maison du « ramonet » (ouvrier qui s'occupe des chevaux), des écuries, de la cave et de la remise agricole. Malheureusement, en creusant, un ouvrier a trouvé la mort suite à un éboulement ; il a été enseveli sous la terre et s'est planté l'outil dans la gorge. A cette époque, il n'y avait pas d'assurance: la famille Cambre s'est donc engagée à payer une pension à la veuve jusqu'à la fin de ses jours, engagement respecté jusqu'au bout.

Si le Chemin Neuf a été construit sans incident, il n'en est pas de même pour le ***quartier des Aires*** entre la route de Lieuran et l'ancienne poste. En effet, j'ai retrouvé des documents datant de 1850 dans les archives des dames Houles.

Dans ces documents, figure un plan avec toutes les parcelles construites et en projet, mais aussi un document officiel signé du sieur Couzin. Sur ce dernier, figure le nom de chaque propriétaire et en face le nom des propriétaires qui ont droit de passage. Mais toutes ces constructions ne se sont pas faites à l'amiable : il y a eu pendant plus de 20 ans des plaidoiries entre les frères Vézian dont un était le grand-père des dames Houles et leur beau-frère Joachim Malvy. Quand ce n'était pas un frère qui plaidait, c'était l'autre ou alors le beau-frère entraînant avec lui des voisins. Je ne sais pas combien il y a de rapports d'huissier, d'avocats, de jugements au tribunal pour faire tomber une terrasse, faire remonter un mur pour éviter que l'eau aille chez les voisins, pouvoir faire une porte d'entrée comme le voisin, mais surtout faire respecter à un des frères de laisser 2m50 pour le passage jusqu'à la route de Lieuran.

Cette fin de rue des Aires restera privée jusqu'aux alentours des années 1960 où elle deviendra communale. Il a fallu qu'un frère meure pour arrêter les plaidoiries.

On pourrait citer d'autres exemples de plaidoiries dans d'autres quartiers.... Par contre, tous ces quartiers qui se sont construits bien avant la première guerre, ces impasses ou ces rues sont restés longtemps privés et n'appartenaient pas toujours aux propriétaires des maisons, mais à celui qui avait vendu le terrain (exemple : les impasses du Faubourg.)

EN PAYS D'OC

La ceba fa beure e manten la set

L'oignon fait boire et entretient la soif

Pegós coma las moscas d'agost

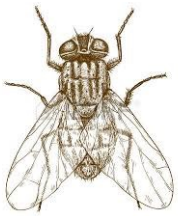

Collant comme les mouches d'août

Se plòu per Santa-Anna, per la vinha es una manna (26 de julh: Santa-Anna)

S'il pleut pour la Saint Anne, pour la vigne c'est une manne (26 juillet)

Le saviez-vous ?

Remontez le temps et replacez dans l'ordre chronologique les inventions du concours Lépine :

1. Moulin à légumes manuel, 2. Matelas pneumatique, 3. Lavabo à hauteur modulable, 4. Stylo à bille, 5. Lentilles de contact, 6. Tondeuse à gazon, 7. Pompe à chaleur, 8. Jeu des « 1000 Bornes », 9. Jeu de construction type « mécano », 10. Autocuiseur.

1901 1918 1919 1930 1931 1948 1952 1956 1982 1999

---------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|------ →

O O O O O O O O O O

Solutions:

1 : 1931 ; 2 : 1918 ; 3 : 1999 ; 4 : 1919 ; 5 : 1948 ; 6 : 1930 ; 7 : 1982 ; 8 : 1956 ; 9 : 1901 ; 10 : 1952

ASSOCIATIONS

Le motoclub Aspiran organise les 2 et 3 septembre une course de motocross comptant pour le championnat Languedoc Roussillon.

- Le samedi vous pourrez voir évoluer les plus jeunes du 50 cc à 85cc, dont Mathis Barthez, 11 ans, licencié du motoclub et qui est dans le « top 3 National » et « top 10 Européen ».

- Le dimanche ce sera du 125cc au 450 et les vétérans ...

Entrée gratuite. Buvette et snack sur place.

Tennis club

Les dates à retenir :

- Dimanche 27 août : tournoi de double .
- A partir du 4 septembre :

Inscriptions pour l'école de tennis auprès de

Joël : 0664305247

Marcel : 0651804136

- Tarifs pour l'école 100 € l'année à partir de 6 ans .
- Adhérents : 50€ ou 80€ avec licence.

Le T C A vous souhaite de bonnes vacances d'été.

LA PETANQUE

Voilà que le premier semestre se termine, avec son lot de satisfactions et de déceptions.

Satisfaction, avec une belle école de pétanque, qui participe à nombreux évènements fédéraux et à des concours divers dans leur catégorie.

L'école de pétanque a qualifié une équipe, le 17 juin à St Pargoire, pour les quarts de finale du championnat de l'Hérault en octobre.

Satisfaction, avec les champions du secteur doublette, qui a vu pour la deuxième année consécutive une équipe d'Aspiran remporter le titre, Bary Mathieu et Phalip Yohan.

Satisfaction avec la qualification, pour la deuxième année consécutive, de notre équipe triplette, Jean, André et Nelson Bauer, au championnat de France, au Mont St Michel en septembre.

Déception, avec l'annulation de la journée phare du concours régional du 3 juin à cause de conditions météorologiques catastrophiques. Les membres de la pétanque ont quand même trouvé une satisfaction à cet incident fâcheux : c'est pouvoir mesurer le soutien des commerçants et des artisans locaux, qui sans leur investissement, la clôture financière de cet évènement aurait été très difficile. Merci à tous.

Maintenant, place à la deuxième partie de la saison beaucoup plus festive, même s'il reste des moments sportifs importants.

Le 1er juillet : Brasucade

Le 21 juillet : concours fédéral en doublette

Le 29 juillet : Brasucade

Le 11 août : Concours fédéral

Le 14 août : Brasucade

Le 26 août : Brasucade

Le championnat des clubs démarre en juillet, le club a engagé deux équipes.

Au plaisir de vous rencontrer autour des installations communales, pour partager avec vous de bons moments cet été.

Le Bureau

La petite compagnie d'Aspiran prend des vacances pour vous concocter de nouveaux projets pour l'année 2017.2018.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui nous aident toute l'année. Et ceux qui nous suivent.

Sans oublier ces petites mains qui ne font pas beaucoup de bruit, mais qui permettent de vous offrir des moments magiques comme pour le carnaval, ou le marché de NOEL.

Nous continuerons nos échanges intergénérationnels avec l'EHPAD G.SOULATGES et comme cette année avec nos jeunes ''retraités'' des goûters récréatifs et des repas dansants.

Pour les enfants de 4 à 12 ans des nouveaux ateliers et une nouveauté cette année ''le baby day''.

En septembre, nous organiserons une journée ''portes ouverte ''avec animations et invités surprises pour petits et grands où vous pourrez vous renseigner sur les nouveaux projets et avoir le calendrier de nos manifestations ainsi que les modalités d'inscription.

En octobre comme depuis plusieurs années maintenant nous participerons à la semaine bleue.

Pour en savoir plus, rendez-vous en septembre…

BONNES VACANCES A TOUS !!

FOYER RURAL ASPIRAN

Eh bien voilà une bonne année qui s'est écoulée et qui arrive à son terme !!

Lors de la réunion du 23/06/2017, le CA et le bureau de l'association du Foyer Rural d'Aspiran, ont préparé les dates de la rentrée 2017/2018 et nous nous apprêtons à bien démarrer cette nouvelle saison en proposant de partager pratiquement tous les jours de la semaine et durant toute l'année différents ateliers.

Voici les différentes dates de reprises des activités ainsi que le lieu. Les horaires, avec les personnes à contacter pour toute nouvelle inscription, sont sur le tableau joint au bulletin.

- Le DRONE le 5/09 - salle des fêtes,
- Le GROUPE MÉMOIRE le 4/09 Salle du conseil de la Mairie,
- GYMNASTIQUE le 11/09 Salle des fêtes,
- INFORMATIQUE le 14/09 Salle dite du Sénat,
- PATCHWORK le 05/09 Salle du Sénat,
- SCRABBLE le 8/09 Salle du Sénat,
- THEATRE le 13/09 Salle des Pénitents,
- YOGA salle de gym à coté de la Salle des fêtes.

Pendant les vacances scolaires certaines activités sont maintenues et d'autres ne se feront que sur une semaine.

Vos animateurs d'atelier sont là pour vous informer. La plupart de nos ateliers sont gratuits, animés par des bénévoles qui partagent leur passion ou avec des professeurs diplômés. Vous pouvez essayer et démarrer un atelier même en cours d'année.

Nous travaillons sur d'autres d'activités en fonction des partages des salles mises à notre disposition par la municipalité que nous remercions de toute l'aide qu'elle nous apporte.

Merci à tous pour cette nouvelle saison du Foyer Rural d'Aspiran.

Le Bureau « qui vous souhaite de bonnes vacances »

La Région lance une "Carte Jeune"

La "Carte Jeune" est obligatoire pour tous les lycéens

C'est une petite carte qui se glissera dans toutes les poches à la prochaine rentrée scolaire. Elle sert à payer la cantine, à s'identifier auprès de son établissement, à commander ses manuels scolaires, ou même s'offrir un cours de sport !

Gratuite et obligatoire, elle permettra à chaque lycéen et apprenti de bénéficier des aides régionales. Moitié carte de paiement, moitié carte d'identité, elle regroupera tous les services de la vie lycéenne.
Elle a la forme d'une carte de crédit, avec une puce intégrée et adopte le mode "sans contact".

Quels sont les services proposés par la carte ?

La carte permettra d'obtenir la gratuité des manuels scolaires à la rentrée prochaine pour tous les lycéens. Les étudiants des filières professionnelles, technologiques et les apprentis bénéficieront aussi gratuitement des tenues et des équipements nécessaires à leur formation.

La petite carte rouge permettra également aux familles les plus modestes d'obtenir gratuitement un ordinateur portable. Les autres familles pourront bénéficier d'aides allant de 80 à 200 €, suivant leurs ressources.
Enfin, la carte permettra l'accès aux établissements, remplaçant ainsi le carnet de correspondance à montrer au surveillant pour rentrer et sortir.

Comment l'obtenir ?

Depuis le 1er juin et jusqu'au 13 juillet, chaque jeune entrant au lycée ou en centre de Formation peut faire la demande pour la rentrée 2017-2018 ***sur le site web : www.cartejeune.laregion.fr .***
La demande peut se faire en ligne mais aussi dans l'établissement de formation.

Dates à retenir :

- Du 1er juin au 13 juillet, demande de la Carte Région Jeune.
- 1er août : ouverture des demandes d'aides transport, hébergement, restauration pour les apprentis.
- À partir du 1er septembre : distribution des manuels scolaires et des premiers équipements. Ouverture des demandes pour les ordinateurs, d'aides à la lecture, à la pratique sportive et permis de conduire pour les apprentis.

Lou Cigalou

Mairie d'Aspiran
Place du Peyrou
34800 Aspiran

Heures d'ouverture :
Tous les matins du lundi au vendredi
de 9h à 12h

et les après-midi
Le lundi de 16h à 18h30
et
Le mercredi de 16h à 18h

Téléphone :
04 67 96 50 11

Télécopie :
04 67 96 54 57

Courriel / e-mail:
mairie-aspiran@orange.fr

Directeur de la publication :
Olivier BERNARDI

Rédaction :
Simone LERCH
Corinne SAVY
Christine DELORD

Réalisation maquette
&
Mise en page
Bernard CARLIER
Simone LERCH

Contact Cigalou
lecigalou@hotmail.com

Impression :
Mairie Aspiran

Dépôt légal : à parution

N°ISSN :
21288565

Agenda

Juillet

7 - Visite guidée du village et dégustation de vins organisées par l'office du tourisme clermontais.
13 - Repas du village. Place du Peyrou
21 - Fouilles archéologiques:
Journée « Portes Ouvertes » avec 3 visites :
à 9h, à 11h et à 17h30.
21 - Pétanque aspiranaise:
Concours fédéral en doublette.
29 - Pétanque aspiranaise: brasucade

Août

11 - Pétanque aspiranaise : concours fédéral
14 et 26 - Pétanque aspiranaise: brasucades
19 - Festival « rock-k-fest » avec le groupe « Raoul Petite ».
Animations toute la journée (artistes, sculpteurs, artisans locaux), food truck et buvette sur place.
22, 23 et 24 de 9h à 12h : stage de théâtre pour les ados organisé par la troupe théâtrale du foyer rural.

Septembre

16 - Journée du patrimoine sur le thème:
« Patrimoine et jeunesse ».
17 - La Petite Compagnie:
Journée « Portes Ouvertes » avec matinée enfants, repas partagé et après-midi dansant.